

FLASH INFO du 24,25,26 juin 2026

Activités sociales et culturelles

Les élus ont voté pour l'approbation du budget ASC 2026 rectificatif, désormais établi sur la base des données financières plus récentes. Il intègre plusieurs décisions prises par la **CFDT** au bénéfice de l'ensemble des ouvriers du droit du CSEE Fonctions Corporate : la redistribution complète des excédents de gestion 2025 au travers de la prestation « coup de pouce de l'été » et le maintien de l'allocation scolarité pour les études supérieures en complément de l'aide à la rentrée scolaire du CSEC.

Bilan sur l'évolution d'organisation de la DSEC

Pour rappel, les objectifs initiaux de ce projet, avancés par l'entreprise, étaient de renforcer la sécurité du groupe en positionnant la DSEC comme un acteur central, clarifier les rôles, améliorer l'organisation et la charge de travail, et développer les services mutualisés en favorisant les synergies, tout en anticipant les évolutions à venir.

Après analyse des risques dans le cadre du dossier EIHT, une feuille de route claire et évolutive avait été mise en place, structurée autour de trois axes : rendre visibles les mécanismes de régulation de la charge de travail, créer un espace d'expression pour les managers et assurer un suivi RH individualisé.

Les points de vigilance identifiés : la lecture croisée de l'enquête de perception des salariés 2026 et du retour d'expérience du projet de transformation a mis en lumière plusieurs signaux d'alerte :

- – le dimensionnement inadapté des équipes : la charge de travail et le manque de clarté sur les missions génèrent stress, épuisement et difficultés à tenir les délais
- – le déficit de visibilité sur les orientations stratégiques : les fréquentes réorganisations et l'absence de feuille de route installent un climat d'incertitude durable
- – une communication unidirectionnelle : les décisions sont souvent perçues comme imposées, sans consultation préalable des équipes
- – le besoin d'anticipation et d'accompagnement : des salariés ont exprimé le souhait d'être associés plus tôt aux réflexions sur des sujets encore en cours de construction, comme les projets d'astreinte
- – **des recommandations traduites en actions** : des recommandations prioritaires ont été définies : établir une stratégie claire, alléger la charge de travail, favoriser la coopération et mieux préparer les équipes aux transformations.

Des actions concrètes ont été engagées en ce sens, certaines finalisées, d'autres encore en cours. Parmi les premiers résultats tangibles : la mise en place d'un catalogue DSEC de qualité de service, le déploiement d'un service de sécurité du cloud, un effort soutenu en matière de formation, ainsi qu'un renforcement de la communication interne.

Si ces avancées sont encourageantes, la CFDT insiste sur la nécessité de maintenir une communication renforcée et continue pour accompagner efficacement les équipes dans un environnement en constante transformation.

Consultation sur le projet de déménagement des équipes de Saint-Omer et Villeneuve-d'Ascq (VAFO) vers Orange Grand Stade

Lors du CSEE de mars 2026, la **CFDT** avait tiré la sonnette d'alarme sur les conséquences du regroupement des équipes de Saint-Omer et de VAFO sur le site d'Orange Grand Stade, en particulier l'allongement significatif des temps de trajet imposé aux salariés concernés. La **CFDT** avait également exprimé ses regrets face à l'abandon prématuré de solutions alternatives, et demandé l'ouverture de négociations pour obtenir des mesures d'accompagnement à la hauteur des impacts subis par ce déménagement.

À l'occasion de la consultation de juin 2026, les élus **CFDT** ont obtenu de la direction la confirmation formelle des engagements discutés en réunion multilatérale. Les salariés concernés bénéficieront ainsi de mesures spécifiques portant sur le télétravail, l'aménagement des horaires de travail et l'évaluation de l'allongement des temps de transport.

Si ces avancées ne répondent que partiellement aux revendications portées depuis le lancement du projet par la **CFDT**, elles témoignent d'une certaine reconnaissance des difficultés réelles vécues par les salariés qui quittent le site de Saint-Omer pour rejoindre Orange Grand Stade, situé à Villeneuve-d'Ascq.

Ces mesures constituent un premier pas, mais la CFDT restera pleinement vigilante quant à leur mise en œuvre effective. Elle continuera à défendre un accompagnement individualisé et une prise en compte réelle des impacts sur la santé, les conditions de travail et l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle de chaque salarié concerné.

Feuille de route GSP

Monsieur Marc Lesieur, Directeur Global Services for Performance – France, a présenté aux élus du CSEE la feuille de route du Global Services Performance (GSP) France. L'ambition affichée est de proposer des plateformes de services couvrant des activités financières et non financières, au service de l'ensemble des divisions d'Orange SA et de ses filiales en France.

Cette évolution organisationnelle s'inscrit dans un contexte particulièrement structurant : une baisse de 30 % des effectifs est anticipée à l'horizon 2030. Les départs seront compensés, d'une part, par un renforcement de la productivité notamment grâce au recours à l'intelligence artificielle et, d'autre part, à hauteur de 50 %, par un transfert d'activités vers la sous-traitance au sein du Groupe à l'étranger. Dans ce cadre, la préservation des compétences clés en France s'impose comme un enjeu stratégique majeur.

Face à ces perspectives, la **CFDT** a formulé plusieurs demandes précises à la direction :

- – une cartographie des métiers concernés par les départs en TPS, assortie d'une analyse des impacts potentiels sur les compétences, l'organisation des activités et l'externalisation de certaines fonctions
- – la mise en place d'un dispositif structuré de transfert des savoirs (binôme, tutorat, documentation afin d'accompagner les départs et de préserver les expertises essentielles)
- – la présentation des modalités prévues pour assurer la continuité des activités et le maintien de la qualité de service dans le cadre des réorganisations à venir
- – une présentation détaillée des activités externalisées, pour offrir une meilleure visibilité sur le maintien des fonctions sensibles en interne.

Dans ce contexte de transformation profonde, la CFDT réaffirme avec force la nécessité d'obtenir des engagements clairs et concrets en faveur du maintien des compétences, de la maîtrise des activités stratégiques en interne et du développement durable de l'emploi en France.

Nantes Gloriette : partage des résultats des analyses de l'ASNR

À la suite de nombreuses demandes formulées par la **CFDT** en CSEE, la Direction a mandaté l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection (ASNR) pour procéder à une levée de doute radiologique sur le site de Nantes Gloriette. Cette démarche vise à identifier et éliminer la présence éventuelle d'une source susceptible de générer un risque sanitaire. Huit experts de l'ASNR sont intervenus pendant trois jours et demi sur le site, au mois de février.

Méthodologie : pour identifier d'éventuelles anomalies radiologiques, les experts ont défini une valeur de référence appelée « bruit de fond » (BdF), qui correspond à la radioactivité naturelle du site. Une mesure est considérée comme une anomalie dès lors qu'elle dépasse 1,5 fois le BdF

Les résultats mesure par mesure :

- – concernant l'irradiation : Sur 302 mesures effectuées, 2 dépassent légèrement le seuil de 1,5 x BdF, avec une valeur mesurée à 1,6 BdF. Ces anomalies, relevées au niveau du parking et au 102 INFRA, sont imputables aux matériaux de construction et restent très largement en deçà de tout seuil de risque sanitaire
- – concernant le tritium : aucune anomalie n'a été identifiée
- – concernant la contamination : sur 1 359 mesures de contamination totale, 31 anomalies ont été relevées au sous-sol et au 4ème étage. Toutefois, aucune ne dépasse le seuil de propreté radiologique. Ces anomalies s'expliquent par des épisodes pluvieux ayant provoqué une remontée naturelle du radon issu du sol nantais, un phénomène connu dans cette région

Conclusion de l'ASNR : aucune anomalie d'origine anthropique n'a été détectée sur le site de Nantes Gloriette

Un résultat rassurant, obtenu grâce à la mobilisation et à la persévérance de la CFDT, qui a porté ce sujet avec constance jusqu'à obtenir une expertise indépendante et rigoureuse.

Projet immobilier Marseille Mistral

Dans le cadre de l'accord relatif au projet immobilier Marseille Mistral, le CSEE Fonctions Corporate a procédé à la désignation de trois représentants (**CFDT**, **CFTC** et **FO**) qui siégeront au sein de l'inter-CSE chargé d'assurer le suivi de l'expertise. Par ailleurs, une CSSCT transverse a été mise en place au sein des Fonctions Corporate afin d'assurer le suivi des questions relevant de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans le cadre de ce projet

FLASH INFO du 24,25,26 juin 2026

Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky [S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES](#)

Facebook [S3C Télécoms prestataires IDF](#)

instas [3ctelecomsprestatairesidf](#)

Linkedin [S3C Télécoms Prestataires IDF](#)

Threads [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Tiktok [S3CTélécomsPrestatairesIDF](#)

Documents

[FLASH INFO du 24,25,26 juin 2026](#)